



# PLAYTIME

## L'enfance à l'école du cinéma

***- Appel à candidatures -***

2018-2019

Dans le cadre de son projet PLAYTIME, la Compagnie d'Avril recherche 3 cinéastes souhaitant mener un atelier de pratique cinématographique en milieu scolaire.

Date limite de candidature : 19 août 2018.

Durée du projet : septembre 2018 à juin 2019 (30 heures en classe)

# PLAYTIME

## L'ENFANCE À L'ÉCOLE DU CINÉMA

Présentation  
générale du projet

### RÉSUMÉ

PLAYTIME est une expérimentation de pratique cinématographique en milieu scolaire réunissant des élèves de classes de l'élémentaire jusqu'au lycée.

Cinéma documentaire, expérimental, de fiction ou d'animation pourront être abordés, sans limite de format ou de durée, dans l'objectif de donner aux élèves un aperçu le plus large possible de ce que peut être le cinéma. La mise en place d'une thématique commune permettra la rencontre et la richesse des échanges entre les participants d'un projet multi-classes.

### OBJECTIFS GÉNÉRAUX

*Développer la sensibilité et la curiosité des participants pour un cinéma sans limite d'origine, de format et de durée et amener tous les participants à une réflexion collective sur le cinéma*

- Voir des films ensemble, permettre l'accès aux registres symbolique et poétique et à une parole partagée
- Fabriquer des images dans un contexte collectif

*Promouvoir l'éducation au cinéma et améliorer les connaissances sur les pratiques de l'éducation au cinéma*

- Impliquer tout au long de l'année les encadrants et intervenants dans le projet et dans la réflexion sur l'éducation au cinéma en les formant
- Évaluer le projet dans la perspective de partager les résultats de l'expérimentation auprès des acteurs de l'éducation artistique

### PUBLIC DES ATELIERS

Le projet s'adresse à des élèves d'un collège à Port-de-Bouc, un lycée et une école primaire à Martigues.

### ACTIVITÉS ET DÉROULEMENT DES ATELIERS - 30 HEURES D'ATELIER, PROJECTIONS DE FILMS

Chaque classe suivra un atelier de réalisation tout au long de l'année scolaire (30 heures d'intervention) proposé par un cinéaste intervenant. Des temps forts communs à tous les établissements ponctueront l'année : séances de projection de films et temps d'échanges entre les participants, restitution finale. En début d'année les encadrants (enseignants, artistes, coordinateurs) suivront une formation sur la thématique.

### CALENDRIER

- **Août 2018** - Sélection des intervenants
- **Septembre 2018** - Réunion de préparation (enseignants, coordinateurs et artistes)
- **Novembre 2018** - 2 journées de formation au projet
- **Novembre 2018** - Séance de cinéma commune à toutes les classes
- **Novembre 2018 à mai 2019** - Interventions de l'artiste (écriture, tournage, montage)
- **Janvier 2019** - Séance de cinéma commune à toutes les classes
- **Juin 2019** - Projection des films réalisés au cinéma Jean Renoir et échange

# CANDIDATURES

Projet  
**PLAYTIME**

## PROFIL

L'appel à candidature s'adresse à des cinéastes ayant un intérêt confirmé pour la transmission. Ils doivent résider à proximité de Martigues ou Port-de-Bouc.

## ACTIVITÉS

Chaque cinéaste intervenant mènera un atelier auprès d'une classe d'élèves d'école primaire, de collège ou de lycée à Martigues ou à Port-de-Bouc. L'atelier, d'une durée de 30 heures réparties tout au long de l'année scolaire, aboutira à une réalisation collective autour d'une thématique commune (en cours d'élaboration). Il sera attendu de l'artiste sa collaboration avec l'équipe enseignante et l'équipe encadrante, ainsi que sa participation à la formation initiale, aux temps d'échanges collectifs et à la restitution.

## CONDITIONS

Disponibilité de septembre 2018 à juin 2019.

Déplacements à prévoir à Martigues et/ou Port-de-Bouc.

Obligation d'être présent aux temps collectifs (formation, projection, temps d'échange, restitution) et à la réunion de préparation, éventuellement la réunion intermédiaire et la réunion de bilan.

L'intervenant doit répondre aux obligations administratives pour être en mesure de facturer (numéro de SIRET, Agessa etc.). Il veillera à déclarer sa rétribution de manière à être en conformité avec les règles du régime social dont il dépend.

## MONTANT DE LA PRESTATION

Le montant forfaitaire prévu est de 2 100 € TTC. Celle-ci comprend l'ensemble de la prestation (préparation et animation d'atelier, participation aux réunions de mise en place et de bilan, temps de déplacements etc.). Une indemnité forfaitaire est prévue pour les déplacements.

## MODALITÉS DE CANDIDATURES

Le réalisateur doit envoyer par email sa candidature composée d'un CV présentant ses productions récentes, sa démarche artistique et mentionnant ses expériences de transmission, ainsi qu'une lettre de motivation expliquant son intérêt pour le projet.

**au plus tard le 19 août à minuit**

La candidature doit annoncer la ou les préférences de l'artiste concernant l'établissement (primaire, collège, lycée), les éventuelles indisponibilités de l'intervenant/e durant l'année ainsi que son statut (indépendant, auteur affilié ou assujetti à l'AGESSA, intermittent etc. ).

Pour envoyer votre candidature ou pour toutes questions :

→ Solène Tyrlik - 09 86 51 47 03 - [tyrlik@compagnie-avril.com](mailto:tyrlik@compagnie-avril.com)